



HAL
open science

To entre l'aspect, l'actance et la modalité

Didier Bottineau

► **To cite this version:**

Didier Bottineau. To entre l'aspect, l'actance et la modalité. 8e Colloque international de psychomécanique du langage, 1997, Seyssel, France. pp.49-84. halshs-00656202

HAL Id: halshs-00656202

<https://shs.hal.science/halshs-00656202v1>

Submitted on 4 Jan 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Didier Bottineau

CNRS, MoDyCo, Université Paris Ouest

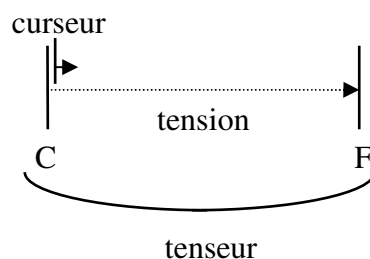
didier.bottineau@u-paris10.fr

To entre l'aspect, l'actance et la modalité.

L'objet de la présente étude est de formuler quelques suggestions sur la position et la fonction qu'il convient d'attribuer au marqueur *to* dans l'économie générale du système verbal de l'anglais. Suggestions qui ne font que compléter l'immense matériau théorique déjà disponible en la matière. En psychomécanique du langage, on considère que *to* représente un écart entre un avant et un après et qu'il futurise l'effection du temps d'événement représenté par la base verbale. De manière générale, on fait de ce signifié de puissance mécanique une interprétation aspectuelle directement transposable dans l'univers d'expérience : l'écart mécanique traduit un décalage perceptible dans l'extralinguistique entre le point de vue adopté et la réalisation du procès (Duffley 1992), comme c'est le cas avec les verbes de volonté du type *want*. D'autres théories voient dans *to* un opérateur métalinguistique plus abstrait: selon la théorie des opérations d'Antoine Culioli, *to* pose une occurrence de la notion de procès (Chuquet, 1986, 89 ssq.) et présente la relation prédicative comme validable en la repérant par rapport à l'énonciateur (Bouscaren & Chuquet 1988, 149-150); pour la grammaire métaopérationnelle ou théorie des phases de Henri Adamczewski (1985, 10-23), *to* grammaticalise une notion verbale et constitue la première étape de la mise en relation d'un sujet à gauche. C'est dire que si la psychomécanique rattache *to* à un fait d'aspect, A. Culioli et H. Adamczewski le traitent plutôt comme un marqueur génétique de l'élaboration de la relation prédicative en prise avec des faits d'actance et de modalité. Le divorce entre ces approches paraît consommé; cette communication vise pourtant à suggérer qu'un terrain d'entente semble pouvoir exister.

1. *To*, le verbe et le curseur

To modélise un mouvement psychique ou processus cognitif modélisable par un **tenseur**, système formé d'une **tension** (espace de parcours, trajectoire), de **bornes** (limites de la tension), et d'un **curseur** (support cinétique parcourant l'intervalle séparant les bornes, la tension); en schéma :



Le curseur assure le **transport d'une information d'un pôle à l'autre**. Ce support mobile est responsable de la référence d'un apport de signification à un support de signification, ou incidence; ceci fait de *to* la matérialisation d'un faisceau ou canal incidenciel, le signe d'une connexion sémique, le vecteur d'un transfert cognitif, dont la teneur est à préciser. Or, parmi les quatre variables susmentionnées, deux sont connues, et deux demeurent indéfinies. La tension ou trajectoire est figurée par *to*, mais la nature de l'espace franchi est indéterminée; sa borne finale ou cible est instanciée par un syntagme nominal pour *to* prépositionnel et par la base verbale pour le préverbe; mais, comme le fait remarquer Duffley (1992, 17), la source du mouvement, la borne C, demeure muette, et j'ajoute que la teneur de l'information véhiculée par le curseur de la source à la cible reste également à préciser. En somme, on sait que *to* est un mouvement et qu'il va à une cible affichée, mais on ignore d'où il part; on peut poser l'existence d'un curseur dans le rôle de convoyeur d'information, mais on ignore la nature du matériau transmis ainsi que la teneur de l'espace traversé entre les bornes C et F de la tension.

La possession d'un curseur est une propriété commune à *to* et au verbe. En effet, ce dernier intériorise une matière notionnelle qui peut référer à un événement (*sing*) ou à un objet du monde purement statique (*table*), auquel cas le caractère verbal du mot ne doit rien à son signifié matériel (même si l'on ne saurait nier la propension de référents événementiels à faciliter la production de verbes) : *He tabled / pocketed the money*. Le mot de langue *table*, un substantif donc, est verbalisable en discours et en contexte dès l'instant où la notion qu'il comprend se trouve parcourue par un curseur qui la dynamise et la constitue en temps d'événement, et à condition que l'opération fasse sens et réfère à quelque chose de pertinent dans l'univers d'expérience : *to eye a girl, to dog somebody's footsteps, to chair a meeting*. Le mot de langue *stool* n'oppose pas plus de résistance que *chair* à une éventuelle verbalisation de discours par *to* ou un sujet; il y a simplement que son référent d'expérience n'a jamais été perçu comme pertinent pour être soumis à une telle opération.

Il s'ensuit qu'en anglais on est amené à opposer les verbes de langue au verbes de discours :

1) est un verbe de langue tout sémantème spécifiquement verbal, avec suffixe (en *-ize, -ify, etc.*) ou sans; dans ce cas, le sémantème verbal est distinct du sémantème substantival (*sing* vs *song*), ou le substantif est connu pour être déverbal (*a go, a rest, a walk*), ce qui revient à dériver un substantif de discours d'un verbe de langue. Les verbes de langue possèdent en général un référent d'expérience dynamique, de type événementiel, et leur nominalisation est connue en discours par la détermination nominale, mode de préhension notionnelle propre aux notions entendues dans l'univers espace. Même si la nominalisation de verbes comme *turn* tend à s'instituer en langue du fait de la fréquence de son emploi, son caractère déverbal demeure pertinent en raison de l'absence de suffixation, motivée par une synapse.

2) Les verbes de discours sont les substantifs de langue dont la verbalité s'acquiert au moyen d'opérateurs connexes, parmi lesquels figurent *to*, les auxiliaires, le sujet, et éventuellement la flexion. Sans eux, un mot comme *table* n'est pas concevable comme verbe hors contexte, et l'idée qu'il puisse s'agir d'un verbe de langue tend à heurter le bon sens. Se pose alors le problème de la flexion : si on la définit comme la marque d'une image-temps particulière positionnée au sein d'un système chronogénétique, alors il faut absolument partir d'un verbe de langue pour l'obtenir, sachant que la représentation du temps, du mode et de l'aspect figure parmi les formes vectrices du verbe. Mais si on considère qu'un verbe comme *table* n'est reconnaissable qu'en discours à son environnement syntaxique, alors sa verbalité devient un fait de relation qui n'est plus strictement délimité par les formes vectrices du mot de langue, et la flexion devient un indice de connexion syntaxique et de repérage énonciatif

plutôt que la marque d'une position dans un système qui caractériserait le mot considéré isolément.

Si l'on observe un instant les formes cardinales du verbe anglais : la base verbale (BV), *V-ing* et *V-en* (participe passé), il apparaît que la première n'est pas fléchie, contrairement aux deux autres. Le démontrer prendrait trop d'espace, mais on peut considérer qu'à une absence de marque correspond une absence d'opération¹, soit que le locuteur s'abstienne de l'entreprendre (*all you can do is stay here*), soit qu'il le fasse par le truchement d'un opérateur concurrent issu du même paradigme (cf. *to* et les auxiliaires modaux). Si la base verbale ne manifeste pas la présence du curseur, c'est parce que la connaissance de cette présence est apportée par le contexte; ceci implique que le curseur n'est pas un fait de langue, qu'il ne fait pas partie intégrante du mot. Il est induit de l'extérieur par une source indépendante, telle que le sujet, et l'induction du curseur qui cinétise une notion peut être prise en charge par un relateur tel que *to* ou un auxiliaire. Ainsi, l'étude du morphème *to* s'inscrit dans une problématique plus vaste, celle de l'étude des opérateurs susceptibles d'induire un curseur sous une notion verbale pour la constituer en temps d'événement.

Dès lors, la systématique du verbe anglais appelle quelques précisions. Si la base verbale ne possède aucune marque, c'est parce que l'énonciateur ne fait intervenir aucune saisie interceptive qui régulerait le mouvement du curseur, en position initiale du temps d'événement ou ailleurs. La base verbale représente le parcours de l'ensemble de la tension par le curseur, et non la position initiale, comme le signale le *-r-* de l'infinitif roman (signe de dépassement que l'on retrouve au comparatif) ou le *-n* du verbe allemand (signe de négation, c'est à dire d'interception, de refus d'un mouvement). La base verbale du verbe anglais ne signale pas la position initiale de la tension, qui de ce fait ne possède pas de flexion propre. D'autre part, la morphologie de la base verbale est commune à « l'infinitif », au « subjonctif présent », à « l'impératif » et au présent simple ». Dans une démarche sémasiologique où l'on pense prêter à la morphologie la crédibilité qu'elle mérite, on est amené à conclure que les quatre dénominations qui précèdent ne reflètent aucun fait *de langue* en anglais, mais bien des faits *de discours*, produits de connexions syntaxiques. Elles n'ont donc pas à figurer dans un modèle chronogénétique du verbe de langue, et les intégrer revient à commettre l'erreur de méthode que dénonce Guillaume en ce qui concerne l'impératif français, mode de discours² dont la morphologie est empruntée à deux modes de langue, l'indicatif et le subjonctif (*LLI*, 235-8). La base verbale anglaise n'est pas fléchie parce que le curseur qu'elle involue ne fait l'objet d'aucune interception, ce qui l'oppose aux infinitifs fléchis des autres langues indo-européennes. Corollairement, les flexions des participes marquent bien un regard porté par l'énonciateur sur une position privilégiée du mouvement du curseur : *-ing* propose puissanciellement d'intercepter sa course en tout point de sa progression, mais n'actualise pas la coupe interceptive, ce qui permet à cette proposition de se réitérer. Ceci explique à la fois que *-ing* saisisse « l'immanence du temps d'événement » tout en livrant une vision cursive. *V-en*, par contre, actualise la coupe interceptive que propose puissanciellement *-ing* : il la transforme, mettant un terme au déroulement du cinétisme cursoriel et clôturant le temps d'événement. C'est pourquoi l'aspect grammatical ne dépend pas de l'aspect lexical : le participe passé peut clore le temps d'événement d'un verbe imperfectif comme *walk*, pourtant dépourvu de borne finale au niveau de l'aspect lexical du verbe de langue. *V-en* marque l'interception du mouvement du curseur par l'énonciateur indépendamment du fait de

¹ Une forme zéro inhibe le marquage d'un constituant acquis (anaphore elliptique) ou d'un relateur dénotant une opération dont le résultat est acquis (*to*, auxiliaires, etc) : Douay et Roulland (1996), 316 ssq; Lemaréchal (1997).

² L'impératif est « plus un mode de parole qu'un mode de pensée » (*TV*, 12).

rencontrer ou non un seuil terminal préexistant, et il faut voir dans les flexions verbales des interventions modales à portée métalinguistique.

A ce stade de l'analyse, on a mis en évidence pour le verbe anglais les propriétés suivantes : la notion est parcourue par un curseur induit en discours et de l'extérieur par une source (le sujet) ou un relateur (*to* ou les auxiliaires). Lorsque le mouvement cursoriel ne fait l'objet d'aucune interception, la forme livrée est la base verbale non fléchie. Une proposée d'interception, réitérée parce que puissancielle, livre la flexion *-ing*; une interception effective, et donc unique et conclusive, livre le participe passé.

Dans le cas d'un verbe, l'espace parcouru par le curseur est la matière notionnelle représentée par la base de mot discernée au terme de l'idéogenèse. Le curseur intraverbal franchit cet espace en collectant la composition sémique de la notion franchie, ce qui renverse la problématique de l'apport et du support. La matière sémantique d'un verbe est formellement dynamisée du fait d'être parcourue et collectée par un support en mouvement, le curseur. Par contraste, *to* contient le mouvement cursoriel propre au verbe, mais le mouvement en question tourne à vide parce qu'il n'est référé à aucune notion servant de base à son parcours. De ce point de vue, *to* est un verbe immatériel, un tenseur asémantique. De surcroît, dans le verbe, la relation du curseur à la notion parcourue, ou sémantèse, permet un repérage explicite par le locuteur et par rapport à la situation énonciative : soit la sémantèse est indexée sur la situation d'énonciation, ce qui se traduit par une forme de non passé (*non past*); soit elle est décrochée de la situation d'énonciation par une forme de passé (*past*), indiquant une prise de recul de l'énonciation vis à vis de la relation énoncée.

Or *to* immatériel, privé de sémantèse, interdit aussi et par voie de conséquence ce type de repérage. Il actualise un mouvement dans un espace non déterminé, donc non repérable. Ce temps d'événement qui tourne à vide n'est pas référable au temps d'univers. On a affaire au paradoxe d'un verbe fantôme dont le curseur tourne à vide, faute de matière notionnelle, ce qui interdit toute sémantèse et tout repérage; ceci explique l'incapacité de *to* à accepter les flexions *-ing* et *-en*, même lorsqu'il est saisi en position intermédiaire ou finale (Guimier 1996 et Coulardeau 1997, dans les Actes). L'absence de matière sous *to* oblige le mouvement du curseur à s'actualiser intégralement pour que sa fonction de relateur se réalise, sans quoi la connexion sémique n'a pas lieu; de plus, on a vu que *to* affecte la notion qu'il vise en y introduisant le curseur dont il porte le mouvement. La préposition se contente de repérer le référent d'une notion sans modifier la condition formelle de son support : dans *Peter is talking to Mary*, le trait statique constitutif du support nominal de *Mary* n'est pas modifié par l'incidence prépositionnelle, qui ne joue qu'un rôle de relateur. Dans *Peter is going to chair the meeting*, *to* modifie la condition du support de *chair* en le « cinétisant », c'est à dire en insufflant le mouvement du curseur dont il est porteur. Le préverbe actualise le verbe en le contaminant de sa propriété cardinale, le cinétisme cursoriel, et ce phénomène de propagation ou de contagion explique l'impression de cohérence syntaxique plus forte liant le préverbe au verbe que la préposition au nom. De ce point de vue, l'appellation préverbe est génératrice de confusion car elle présuppose la genèse du verbe et occulte le rôle actif joué par l'inducteur *to*.

2. *To* et la relation prédicative

Un détour s'impose par le fonctionnement de la relation prédicative. On considère en psychomécanique que le verbe opère un apport sémantique au sujet, avec lequel il entre en relation par le trûchement d'une relation incidencielle ou référence d'un apport de signification à un support de signification selon la définition de Guillaume. On dit que le

verbe est caractérisé par le régime de l'incidence externe du premier degré. La simplicité de ce schéma fondateur a été dépassée par les représentations qui distinguent les relations à l'oeuvre en syntaxe génétique de celle observées en syntaxe des résultats : pour Guimier 1988 l'incidence syntaxique du sujet au prédicat, relevant de la syntaxe génétique, précède l'incidence sémantique (ou apport notionnel du prédicat au sujet à l'oeuvre en syntaxe des résultats). Ce modèle accorde la priorité à un faisceau initial orienté du sujet vers le verbe, et il a en sa faveur le fait que c'est en effet le rang du sujet qui commande hiérarchiquement celui de la flexion suffixale accolée en bout de verbe et pas l'inverse. Selon nous, il existe deux relations sujet-verbe d'orientations inverses³ : la première, la relation syntaxique sujet-verbe (RSV), par laquelle un sujet active le verbe en lui transmettant sa propriété dynamique, que Guillaume nomme *personne dynamique* (*LL8*, 216 *ssq*); le canal du transfert a nom incidence, la nature de l'information transférée est le curseur, et le produit de l'impact consiste à propager le cinétisme du curseur en activant le mouvement du support intraverbal, par un effet de « boule de billard ». De ce point de vue, une dénomination plus exacte mais plus lourde serait « relation subjecto-verbalisatrice », eu égard à son impact actualisateur. Cette première relation est de type formel ou syntaxique dans la mesure où elle consiste à transférer un trait formel du pôle-source (le sujet) vers le pôle-cible (le verbe), le dynamisme. La seconde relation, d'ordre sémantique, orientée du verbe au sujet (RVS), détermine notamment l'interprétation agentive ou non d'un sujet, en fonction de son référent d'expérience et de celui du type de procès représenté par le verbe : le statut du référent du sujet est modifié par le retour sémantique issu du verbe dont sa première édition a déclenché l'actualisation, ce qui détermine sa réinterprétation comme agent, patient, site, etc. La RSV est sous le contrôle de l'énonciateur, alors que la RVS est interprétée par le coénonciateur, mais ces deux fonctions de l'énonciation sont instanciées simultanément par le sujet parlant qui s'entend énoncer et déchiffre sa propre production, vérifiant au passage la conformité de l'effet du dit effectif au vouloir-dire (mise en rapport des forces illocutoire et perlocutoire, ou visée d'effet et effet de sens).

Le fait central pour nous est que **l'incidence syntaxique par laquelle le rang du sujet détermine la flexion personnelle intraverbale est orientée de la même manière que le mouvement signifié par *to***, c'est à dire qu'elle actualise, sans la représenter, une cinèse comprise entre une borne initiale, instanciée par le sujet, et une borne terminale, instanciée par le verbe qu'elle prend pour cible; elle marque le verbe d'une **flexion d'impact suffixale** attestant du succès de la mise en relation, sorte de témoin-réponse à un stimulus ou d'accusé de réception du curseur expédié par le sujet. Ceci rappelle l'hypothèse du sujet à gauche de la grammaire métaopérationnelle, et corrobore par la morphosyntaxe la théorie des opérations énonciative quand elle affirme que *to* pose une relation prédicative comme validable. Approfondissons la question en explicitant la définition que nous adoptons du sujet.

3. La notion de sujet

Pour Guillaume (*LL8*), le sujet se caractérise par l'alternance des personnes dynamiques positive et négative (sujet actif ou passif), alors que l'objet opte d'entrée de jeu pour la seconde. Curieusement, dans cette définition, la détermination de la personne dynamique du

³ REMI-GIRAUD 1989 proposait déjà une double connexion sujet-verbe, matérielle et formelle, dans laquelle le support statique du sujet est repris mémoriellement par la flexion verbale, alors que l'apport dynamique virtuel du sujet est actualisé par la racine du verbe. Les deux incidences complémentaires sont de même orientation. Dans notre modèle, 1) les deux incidences sont successives et d'orientations inverses, 2) le support du sujet est défini comme dynamique (alors que celui de tout SN non sujet est statique), et 3) la seconde incidence échoit à la trace mnésique du sujet. Ces deux modèles sont apparentés sur le principe de la double incidence, mais pas équivalents pour leur distribution.

sujet passe par une prise en compte de la voix verbale, comme si celle-ci importait davantage que la position aperturale du syntagme nominal sujet dans la relation prédicative sous sa forme canonique (hors inversion). Le syntagme nominal sujet, habituellement formé soit d'un substantif sous détermination, soit d'un pronom anaphorique par définition, soit d'une subordonnée, finie ou non, mais dans tous les cas nominalisée par la forme du verbe (infinitif, gérondif) ou le subordonnant, se caractériserait a priori par le régime de l'incidence interne : la matière notionnelle collectée est référée au support du nom ou du pronom, extériorisé par l'article gérant l'extensité et / ou tous le type de repérages en cas de nom sous détermination. Or ce qui précède décrit le statut du syntagme nominal indépendamment de la fonction syntaxique dans laquelle il est envisagé. S'il s'agit d'un sujet, il occupe dans l'énoncé la position thématique aperturale de la relation prédicative (après les éventuels circonstants qui peuvent le précéder); il joue le rôle d'amorce ou d'attaque de la relation prédicative dans la syntaxe linéarisée des résultats. De ce fait, la propriété syntaxique définitoire du sujet est qu'il est le seul type de syntagme à faire l'objet d'une **saisie immédiate ou directe, c'est à dire non médiatisée par un quelconque instrument de préhension matérialisé par un signe visible**. L'objet direct est hiérarchiquement subordonné au verbe; l'objet indirect, comme tout objet de préposition, à la préposition qui le régit; le verbe et la préposition représentent - de manières différentes - des voies, itinéraires cognitifs, tensions, relations médiatrices par lesquelles on accède à la notion nominale saisie et affichée sur leur droite en position rhématique de cible. Le sujet fait exception en ce qu'il fait l'objet d'une préhension cognitive directe de la part du locuteur, et qu'aucun opérateur intermédiaire ne médiatise la saisie. Le sujet est la seule fonction immédiate et énonciative du syntagme nominal, alors que toutes les autres sont médiates et prédicatives, accessibles par le biais de relateurs marqués (verbe, prépositions). Ceci se traduit de manière automatique par un effet sur le support du régime de l'incidence interne au sein du syntagme nominal : **le support du sujet est appréhendé dans le temps que dure l'opération de saisie directe qui l'actualise**. Dans l'énoncé *le chat mange la souris*, le référent de *chat* est actualisé à et dans l'instant d'énonciation : *le chat...* Le référent du sujet est pensé dans le temps de l'énonciation et s'en trouve inscrit dans la durée. L'objet aussi est pensé dans le temps, mais dans celui du verbe qui le prend pour support d'effection. Le sujet est le support d'effection de la conscience du sujet parlant, ce sur quoi se concentre son attention dans l'instant de parole et de considération, et le premier apport incident au sujet constitutif de son statut énonciatif, c'est cette prise en charge cognitive immédiate, instantanée et temporalisatrice.

La temporalisation du sujet ne dépend donc pas de l'apport verbal dans un premier temps, elle résulte directement de la préhension cognitive directe de son support à l'instant d'énonciation. La relation verbe-sujet de retour, ou incidence sémantique, apporte d'autres renseignements (repérage du référent dans le temps, interprétation agentive ou non commandée par la sémantèse verbale, etc) et valide la temporalisation du sujet en la spécifiant par l'apport d'un procès repéré par rapport à l'instant de parole (référence du temps d'événement au temps d'univers). Tout ce qui concerne la construction du référent du sujet comme agent, site, patient, dépend du verbe et relève de l'incidence sémantique, régressive et seconde; précisons qu'il s'agit d'une incidence à la **trace mnésique** de ce qu'était le sujet syntaxique, l'incidence sémantique se déclarant postérieurement à l'énonciation du sujet syntaxique dans la syntaxe linéaire. Mais la constitution du sujet syntaxique vient de l'amont génétique de cette fonction : elle part directement du mode de préhension cognitive actualisé par le locuteur, et elle est orientée vers sa droite (aval énonciatif), en régissant le verbe. On ajoute donc au propos guillaumien que **le sujet connaît deux statuts cognitifs successifs** : le premier résulte de la saisie énonciative directe par l'énonciateur; il entraîne une dynamisation du support en

curseur, qui le convertit en émetteur de RSV actualisatrice du verbe (et, le cas échéant, déterminant sur le verbe l'apparition d'une flexion d'impact relationnelle). Ce premier état cognitif du sujet coïncide dans le temps que dure l'énonciation avec sa réalisation sémiologique. Dans un second temps, le sujet reçoit l'apport sémantique de la sémantèse verbale (RVS), qui contrôle le statut agentif ou non du référent en déterminant la teneur de la personne dynamique retenue, selon la voix et le sémantisme du verbe. En anglais, ce retour incidenciel à la trace mnésique du sujet est observable dans la structure familière *John is a natural, is John* : le premier sujet déclenche l'activation de la sémantèse verbale (mouvement du curseur sous *is*); la reprise inversée du couple verbe-sujet marque l'incidence sémantique de retour par laquelle le statut du référent du sujet est modifié en fonction du contenu du prédicat. C'est la spontanéité de la langue orale qui entraîne l'affichage des deux éditions du sujet comme source et cible; habituellement, la seconde, qui va de soi, demeure occultée (= son extériorisation sémiologique est inhibée. On ne parlera pas d'effacement, mais d'ellipse). En français, l'accord de l'objet préverbal au participe en présence de l'auxiliaire avoir implique le même type de renversement : J'ai acheté la voiture (RVO, relation verbe-objet : accord impossible); la voiture que j'ai achetée (ROV, relation objet-verbe : la reprise anaphorique par la relative rend possible l'édition de l'état second de la RVO, d'où l'accord en genre et en nombre du participe passé à l'objet, source de la nouvelle relation. L'extraposition du pronom est aussi un indice de ce retournement).

Le sujet est donc un syntagme nominal dont le support, statique par essence, est dynamisé par le mode de saisie dont il fait l'objet: ce support statique est converti en curseur inscrit dans un mouvement, un devenir, un cinétisme partagé entre un accompli et un inaccompli à l'instant d'énonciation. Le sujet est un syntagme nominal dont le référent d'univers espace engagé de l'univers-temps à l'instant zéro. Mais il est incapable de s'improviser le marquage de cet engagement quand celui-ci n'est pas préconstruit, c'est à dire mémoriellement acquis à en phase résultative sous l'effet d'une occurrence antérieure. C'est pourquoi le sujet nominal connaît le **cas synaptique de langue**, qui ne peut attester de la dynamisation de son support. Le pronom, par contre, en a le pouvoir en raison de son caractère anaphorique : reprenant une notion préconstruite dans une fonction donnée, il peut l'afficher en l'état, ce qui conduit à la discrimination des paradigmes de pronoms dynamisés (sujet ou nominatif) et non dynamisés (objet, accusatif ou régime). Le SN sujet fait donc l'objet d'une **induction de cinétisme en discours que seul le pronom a le pouvoir de représenter parce qu'il la préconstruit en langue**. Les langues à flexion casuelle nominative programment universellement ce mode de préhension sans attendre que la reprise anaphorique ne l'oblige à se dévoiler sémiologiquement. On comprend ainsi pourquoi le système des pronoms était condamné à conserver ses flexions, contrairement au substantif.

Il en résulte qu'a priori, si le locuteur souhaite valider le dynamisme du référent de la notion qu'il a subjectalisée, il est obligé d'exporter ce mouvement vers une cible comportant un système de lecture ou d'exploitation de ce mouvement, le verbe. Le verbe est un logiciel d'analyse, une centrale de traitement chargée de fournir une visualisation du dynamisme discrètement induit au sujet par le locuteur⁴. Cette lecture s'effectue en référant ce dynamisme à une nouvelle notion, la matière sémantique du verbe, dont le référent est un procès. Il en résulte qu'en anglais la notion subverbale est verbalisée, c'est à dire cinétisée, du fait même de l'incidence syntaxique issue du sujet: c'est l'incidence syntaxique qui fait du verbe un verbe. Le sujet, émettant l'incidence syntaxique, est responsable de la verbalisation de la notion qu'il prend pour cible. La suffixation personnelle du verbe, qui, dans les langues

⁴ On rejoint là la complémentarité du couple sujet-verbe posée par Rémi-Giraud (1989).

romanes, indexe le rang du verbe sur celui du sujet, est le signe même de cet **impact** incidenciel qui entraîne une modification.

Notre définition de la RSV en fait un concurrent direct de *to* : en l'absence de sujet syntaxique effectif à référent spécifique, *to* signifie ce que serait la RSV si un sujet était disponible pour l'émettre. *To* décrit la trajectoire du curseur nécessaire à l'activation de la sémantèse verbale lorsque l'émetteur de ce faisceau n'est pas là pour garantir son existence. De ce fait, *to* supplée à l'absence du sujet en assurant à sa place son rôle cognitif de détonateur ou déclencheur de la tension verbale.

4. La notion de trace d'impact

Il est facile de légitimer la RSV dans les langues où l'accord du verbe au sujet se traduit presque universellement par l'affichage de la flexion du rang correspondant à celui du sujet. Or en anglais le sujet ne laisse une trace d'impact sur le verbe qu'à la troisième personne du singulier pour le présent. Selon Joly (1987, 69), *-s* est un signe d'absence à l'énonciation, mais ceci n'explique pas le cas du pluriel. Douay et Roulland (1996, 318-320) complètent cette analyse en montrant qu'au plan énonciatif *I* s'oppose à *you* (partenaires de l'interlocution : moi contre le petit autre fondamental), la synthèse des deux premiers *we* (interlocuteurs) s'oppose à *they* (synthèse des non-interlocuteurs, le grand autre fondamental), alors que le délocuté singulier (*he*, etc.) n'instancie aucune position particulière dans ce réseau d'oppositions : *-s*, marque d'absence, l'exclut du système et fonctionne comme opérateur de repérage; pour tous les autres rangs, le fait d'occuper une position systématique clairement définie rend ce repérage superflu au présent, mais nécessaire au passé (*-ed* : absence à l'univers d'expérience à l'instant d'énonciation). Dans notre cadre théorique, la flexion est interprétée comme l'impact sur le verbe de la RSV. En son absence, deux raisonnements sont possibles: 1) soit que l'impact n'a pas lieu avec les sujets d'autres rangs et nombres (*They shoot horses, don't they?*), ce qui paraît pour le moins improbable; 2) soit au contraire que cet impact est présupposé, que son actualisation va sans dire en raison de son caractère non problématique, ce qui rend son affichage superflu. La finale *-s*, au contraire, marque une intervention métalinguistique de la part du locuteur par laquelle il se porte garant de l'effectuation de l'incidence syntaxique lorsqu'elle ne va pas de soi. En d'autres termes, l'énonciateur compense une faiblesse, une déficience congénitale du sujet de type *he*. *I* renvoie à un référent par définition dynamique, puisqu'il renvoie au locuteur en activité énonçante; le représenté, ce dont il est parlé, coïncide avec le représentant, celui qui parle. Sémantiquement, le référent de *I* vient confirmer le cinétisme formel lié à sa position de sujet. Cette congruence en fait un sujet puissant, auto-suffisant, apte à jouer son rôle d'émetteur de l'incidence syntaxique vers le verbe. De même, *you*, dont le référent est par définition perceptible (ne serait-ce que de manière simulée) dans la situation d'énonciation, partage ce trait dynamique constitutif du sujet puissant. Le sujet pluriel de rang trois, enfin, absent à la situation, reçoit son trait + dynamique par une autre voie, l'opération de pluralisation elle-même, qui implique la prolifération des supports par récurrence et la transition cinétique de l'un à l'autre. Le *-s* des pluriels nominaux saisit opérativement ce mouvement de dépassement, alors que le *th-*anaphorique de *they* (type *the, this, that*, etc.) le saisit résultativement pour le préconstruire. Ainsi, les sujets *I* et *you* sont puissants en raison du dynamisme de leurs référents, alors que *they* l'est en raison du dynamisme qui préside à la synthèse qu'il opère, et la personne associative *we* cumule les deux propriétés. Le sujet absent singulier, *he*, ne dispose d'aucun de ces traits sémantiques ou génétiques qui permettraient la confirmation - la transformation - du dynamisme que lui confère pour la forme sa position syntaxique de sujet. De cette

discongruence naît un sujet faible, incapable à lui seul de garantir le lancement de l'incidence syntaxique orientée vers le verbe. Au titre de compensation métalinguistique, le locuteur affiche sur le verbe l'impact garantissant l'effectuation de la relation prédicative en dépit de la faiblesse du sujet, ce qui revient à traiter *-s* comme un modalisateur proforma, asémantique, purement métalinguistique et structural, de l'incidence syntaxique. Nous tenons tous ces faits pour confirmation de la validité de cette orientation primitive de la relation prédicative, ce qui confirme la pertinence de l'ordre linéaire sujet-verbe. On pourrait ajouter qu'au subjonctif présent, le locuteur s'abstient de garantir l'incidence syntaxique d'un sujet faible en raison de l'idée regardante virtualisatrice qui l'anime; que le locuteur accepte la connexion prédicative pour une hypothèse contrefactuelle, mais non invraisemblable (*If I was rich*) alors qu'il la rejette par refus d'accord pour une hypothèse irréaliste (*If I were you*); et qu'en structures négative et interrogative, l'auxiliaire restaure une incidence syntaxique compromise respectivement par *not* interceptif et par l'extraposition du sujet⁵, d'où l'absence de flexion sur la base verbale.

5. Le préverbe *to* et l'incidence syntaxique

En un mot, et on ne pourrait être plus simple, *to* supplée à l'absence de sujet émetteur d'incidence syntaxique : il représente la trajectoire de la tension par laquelle le dynamisme d'un sujet effectif est transmis à la notion -cible de manière à induire sa verbalisation, ou actualisation du curseur qui parcourt son temps d'événement. En l'absence d'un sujet effectif, *to* est le signe que l'énonciateur prend à sa charge l'opération de verbalisation de la notion visée. Il fonctionne donc comme un modal purement formel et métalinguistique, renvoyant exclusivement au sujet de l'énonciation en court-circuitant celui de l'énoncé, alors que l'auxiliaire modal représente le regard porté par ce même locuteur sur une incidence syntaxique dont la source reste le sujet grammatical. Ceci veut dire que *to* dénote l'opération de prédication, alors que le sujet dénote la source de ce même mouvement; qu'en l'absence de source spécifique, *to* présuppose le seul initiateur envisageable pour cette opération, l'énonciateur; et donc que *to* et le sujet renvoient à la même opération, envisagées à deux moments différents de son développement : l'inchoation pour le sujet, et le processus relationnel pour *to*. Par contraste, les langues à infinitif flexionnel (par exemple en *-r* ou *-n*) sémiologisent le terme de l'opération en indiquant son impact sur la notion verbale visée : en espagnol, lorsque la notion « chant » (*cant-*) est atteinte par une projection incidencielle émise par l'énonciateur et du type de celle dénotée par *to*, alors elle se trouve engagée dans un mouvement de dépassement, de mise en mouvement, qu'indique clairement le *-r-* comparatif constitutif de l'infinitif : *cantar* (*cantare*, *chanter*, etc). Le *-r-* signifie que pour accéder au chant, il faut dépasser l'absence de chant constatée à l'instant d'énonciation. Alors que le roman dénote ce dépassement, l'allemand porte son attention sur l'absence constatée, ce qui motive le choix du morphème négatif *-n* (*singen* = absence de chant à l'instant d'énonciation, *sing* + *-n* comme dans *nein* et *nicht*). Le *r* et le *n* ont en commun le fait de porter un impact sur le verbe, c'est à dire de saisir sémiologiquement l'effet sur le verbe, le résultat de la

⁵ Concernant la négation, le rôle de *not* est de couper la RSV. Or, si la connexion prédicative est interceptée, l'intégrité de l'énoncé est comprise, car le sens naît de la relation. L'auxiliaire intervient donc pour réparer, pour la forme, la liaison que *not* a interceptée : *I do not speak Japanese*; la forme contractée *don't* met l'accent sur cette réparation en faisant de l'interception un acquis mémoriel, alors que la forme pleine *do not*, plus primitive en syntaxe génétique, met l'accent sur l'interception première. Concernant l'interrogation, on a dit que le sujet fonctionne comme émetteur de la RSV du fait même d'occuper la position aperturale d'attaque de la séquence énonciative, celle-ci étant le signe syntaxique du mode de préhension cognitive directe qui active le support du SN en curseur. Toute extraposition du sujet virtualise donc ce dynamisme, et un sujet non initial cesse de fonctionner en tant que tel, devenant incapable d'actualiser la RSV, d'où sa réfection par l'auxiliaire; Joly (1987, 303 ssq) montrait que l'inversion syntaxique suspend l'assertion ou la remet en cause / en hypothèse : selon nous, c'est une suspension d'incidence (RSV) qui explique ce fait. *Not* et l'extraposition du sujet ont en commun de virtualiser la RSV et de nécessiter sa réparation / « reprise » par l'auxiliaire.

connexion actancielle à l'énonciateur; l'originalité de *to* anglais est de signifier une visualisation opérative de cette même relation. L'infinitif discursif de l'anglais est de type opératif parce que non préconstruit en langue, non institutionnalisé, improvisé; l'infinitif « linguistique » (de langue) marqué par une flexion dans les autres langues est de type résultatif parce que préconstruit, institutionnalisé, et donc davantage spatialisé. L'infinitif discursif porte sur le mouvement relationnel dans sa dimension opératoire parce qu'il se construit dans l'instant de conscience vive et la durée; l'infinitif de langue saisit un impact flexionnel, une position terminale, parce son caractère préconstruit l'amène à signifier une position (statique, d'univers-espace) plutôt qu'un mouvement (dynamique, d'univers-temps). On comprend dès lors pourquoi l'apparition de *to* va de pair avec la perte de flexion infinitive : cumuler ces deux marqueurs serait revenu à signifier doublement la même opération en la saisissant opérativement et résultativement. Et pourquoi l'infinitif anglais en *to*, bien que compatible avec les fonctions nominales de sujet / attribut / objet, récuse toute forme de détermination nominale (*déterminant + *to* + BV; cf. esp. *Al salir de la estación*, en sortant de la gare, « au sortir de la gare »; all. *das* + infinitif; fr. nominalisations : *le manger*, etc). Ainsi, *to* modalise une relation actancielle directement prise en charge par l'énonciateur. Cet avant d'aspect se révèle être un avant d'actance de composition modale.

En ce sens, on rejoint Adamczewski qui inscrit *to* et les modaux dans le même paradigme. En dernier ressort, la connexion sujet-verbe se passe de relateur quand elle ne fait l'objet d'aucune modalisation effectrice de la part de l'énonciateur, qui lui accorde son autonomie : *I speak English*. En position intermédiaire, le modal apparaît comme relateur lorsque l'énonciateur intervient encore pour effectuer une relation qui dispose pourtant déjà d'un sujet : *I can speak English*. En ce cas, le sujet syntaxique, non autonome, se trouve sous la réaction modale du sujet génétique implicite, l'énonciateur. Et en position initiale, *to* modalise une relation entre un verbe et un vide de sujet: il fait jouer au locuteur le rôle qu'aurait pu jouer un sujet effectif, à savoir l'activation du verbe par le trûchement du détonateur qu'est l'incidence syntaxique. Et *to* se distingue de *I* en ce qu'il s'abstient de thématiser le locuteur, de l'ériger en objet de discours. *To* met en évidence l'action du locuteur sans parler de lui, la personne ordinale n'est pas référée à une personne cardinale qui offrirait un support subjectalisé. Autrement dit, *to* montre que vis à vis du verbe le sujet génétique de l'énonciation se substitue au sujet syntaxique de l'énoncé, ce qui en fait un relateur modal; et il prépare l'avènement du temps d'événement, ce qui en fait aussi une prise de position aspectuelle. Cette composition de *to* le place au carrefour de l'aspect, l'actance et la modalité. On propose donc pour l'anglais non pas une chronogenèse du verbe de langue, en raison de la pauvreté du système flexionnel, reflet du peu de diversité des positions systématiques existantes, mais plutôt une genèse discursive de la relation prédicative (RSV, connexion source-cible) formée de trois étapes : 1) connexion (énonciateur)-base verbale par *to*, en l'absence de pôle subjectal spécifique. 2) catalyse d'une relation sujet-verbe par un modal. Aux yeux de l'énonciateur, le référent agentif du sujet ne dispose pas, à l'instant d'énonciation, du potentiel d'action nécessaire pour garantir l'effectuation du procès. La montée en puissance du sujet est saisie *in fieri*, et le sémantisme du modal quantifie le degré auquel cette montée est parvenue (cf. La chronologie notionnelle de Joly 1990, 313). *Do*, auxiliaire modal par construction (+ BV) et grammatical par morphologie (*does*), clôturée cette étape pour ouvrir la suivante; version voisée de *to* (Cotte 1988, 549), il referme le système ouvert par ce dernier. 3) Absence de marquage de la connexion (présent simple, prétérit en assertion) : le locuteur se démet de toute intervention face à une relation qui accède à l'indépendance modale, d'où l'absence de modal rectif. C'est la « marée étale », le seuil de retournement du système, le lieu où rien ne bouge, le sommet de la courbe ascendante de la relation prédicative. 4) Les auxiliaires grammaticaux *be* et *have*

reprennent une relation prédicative toujours valide à l'instant d'énonciation (*be*) ou disjointe (*have*) mais de toute façon d'origine antérieure à cet instant; raison pour laquelle la forme verbale régie est nécessairement fléchie, puisque l'opération de connexion initiale est dépassée (*V-ing*, *V-en*). On observe ici une prise de recul croissante par rapport à l'instant génétique de validation de la relation prédicative, un mouvement de reflux énonciatif. En résumé, on a :

1) Construction de la relation prédicative

A) *in posse* : relation directe énonciateur-BV, sans sujet syntaxique : *to*.

B) *in fieri* : relation indirecte de l'énonciateur à la connexion sujet-verbe (sujet syntaxique hétéronome, sous la coupe du sujet génétique). D'un point de vue connexionnel, l'énonciateur agit sur la relation sujet-verbe à la manière d'un adverbe : le modal commente la relation primitive de la proposée de discours (incidence externe du second degré, ou incidence à une incidence); le modal est une sorte d'adverbe qui relève de l'univers-temps. Quand le modal touche la fin de la mise en relation sujet-verbe, l'énoncé prend un sens épistémique (calcul des chances de factualité du référent événementiel du prédicat). Quand le modal « impacte » le début de cette relation (côté sujet), l'effet de sens est pragmatique (mesure des dispositions du référent du sujet à déclencher l'action) (Adamczewski (1985) oppose les valeurs assertives et pragmatiques des modaux, portant respectivement sur le prédicat et sur le sujet). La méthode mise au point par Guimier (1985) pour le calcul du point et instant d'une incidence adverbiale à une relation est applicable au modal dans l'univers-temps, ce qui apporte une explication structurale / génétique inédite à l'origine de la distinction sémantique épistémique / radical chez les modaux. *Do* clôt ce système.

C) *in esse* : en voiant *to*, *do* dénote l'effection de tout le mouvement que proposait le premier. Si le modal quantifie partiellement la relation, *do* la quantifie totalement. De ce fait, *do* reste modal en ce qu'il accomplit une tâche du même ordre que le modal, mais cesse de l'être en ce que le modal est un actualisateur partiel, alors que *do* est un actualisateur total. Cette mixité explique que *do* + BV ait une syntaxe propre aux modaux alors que sa morphologie est propre aux auxiliaires grammaticaux. Ce marqueur est un carrefour sémiologique spectaculaire en ce que 1) il fait la jonction entre deux systèmes et 2) par sa forme il rappelle aussi la phase primitive *to*, dont il est une redite actualisée. *Do* referme l'étape I de construction de la relation prédicative en ramenant à lui toutes les étapes intermédiaires traitées dans son amont systématique.

To, les modaux et *do* marquent les étapes puissancielle, en effection et effective de l'avant aspectuel, actanciel et modal du temps d'événement instancié par la base verbal. Cette phase constructive préparatoire propre à l'anglais, et dont *to* marque l'initialisation, nous souhaiterions la voir couramment désignée sous la dénomination **temps d'avènement** de la relation prédicative (ou RSV), car celle-ci présente un écho heureux au concept institué de temps d'événement dans l'amont duquel elle se loge.

2) Effection de la relation prédicative : connexion sujet-verbe directe, sans relateur auxilié, et avec éventuellement repérage du référent du sujet par rapport à la situation d'énonciation par marquage d'une flexion d'impact sur le verbe (*I say, he says, they said*). La montée en puissance dynamique du référent du sujet étant acceptée sans réserve par l'énonciateur, le sujet syntaxique fonctionne comme émetteur d'une relation qui va de soi et se dispense de tout marquage par un relateur; la phase préparatoire de la connexion étant dépassée, elle perd sa pertinence, et le système des relateurs qui la signifient fait l'objet d'une inhibition. L'absence de marque implique que l'on quitte le système du temps d'avènement, mais aussi que l'on

n'entre pas vraiment de plein pied dans celui du temps d'événement. La valeur aoristique de la base verbale, avec ou sans *-s* et *-ed*, s'explique par le fait que cette forme nue se contente de prendre acte de la réalité de la connexion prédicative sans faire porter sur elle de regard / commentaire (aspectuel ou modal) particulier. En conséquence, il me semble que la question de l'aspect n'est pas fondamentalement pertinente en l'absence de relateur auxiliaire.

3) Reprise de la relation, sur laquelle l'énonciateur porte un regard postérieur à son instant d'effection. Ce système de lecture du temps d'événement consiste, pour l'énonciateur, à porter un regard sur le déroulement de la tension (mouvement du curseur) en focalisant l'une ou l'autre de deux positions privilégiées : l'immanence (*V-ing*) ou le seuil de clôture (*V-en*); car en anglais aucune forme n'est prévue pour saisir l'inchoation aspectuelle du temps d'événement (= infinitif de type flexionnel roman ou germanique) : *to* relève en effet du système du temps d'avènement (de discours) et non de celui du temps d'événement (de langue).

A) Si la connexion est toujours valide à l'instant de reprise, le verbe prend la forme en *-ing*, qui permet les effets d'anaphore, de commentaire appréciatif, de caractérisation du sujet.

B) Si la connexion sujet-prédicat est totalement périmée à l'instant de reprise, elle est complètement refusée (finale en *-n* : *driven*, avec *-n* négatif), perfectivée (finale en *-t* ou *-d*) ou disjointe de l'instant d'énonciation par changement vocalique (*swim-swam*)⁶. Ces opérateurs compatibles entre eux sont cumulables (*brought*) car ils concourent à une fin unique : la production de la forme morte du verbe. Au terme de cette tension, l'agent est vidé de son potentiel d'action, et de ce fait expulsé de la fonction de sujet et repris comme agent mémoriel par la préposition *by* (itinéraire par lequel on est passé). Le référent du patient, support d'effection de la tension verbale, est libéré par cet épuisement, ce qui conduit à son extraposition thématique : l'auxiliaire *be* lui confère artificiellement un potentiel d'action qui le rend apte à instancier la place du sujet. S'amorce alors le parcours régressif de la matrice actancielle, la voix dite passive.

Le paradoxe du système est que son avant, le temps d'avènement (*to*-modaux-*do*), porte sur une relation prédicative non préconstruite en langue, donc improvisée en discours, alors que le temps d'événement porte sur une relation prédicative préconstruite en langue et mémorielle en discours à l'instant d'énonciation : elle renvoie à du déjà dit / connu / entrevu / construit. Pour cette raison, le temps d'événement de langue est traité plus tôt en syntaxe génétique que le temps d'avènement improvisé en discours : l'après du système est plus immédiatement exploitable que son avant car il est plus achevé et synthétique. Ainsi, la position de *to* en système et son moment d'intervention en syntaxe génétique n'a rien à voir avec ceux qui caractérisent *V-ing* et *V-en*, et ces formes ne sont pas opposables directement en système; **si par infinitif on entend saisie du seuil apertural du temps d'événement, il n'y a pas d'infinitif en anglais, ni d'un point de vue psychique, ni en sémiologie.**

6. Faits de syntaxe

6.1. Le split infinitive. On sait qu'un adverbe peut s'insérer entre *to* et le verbe, formant le *split infinitive*, exactement comme un adverbe peut échoir à l'incidence syntaxique liant un

⁶ L'opposition *i / a* prend ici la même valeur que dans d'autres systèmes : *this / that, which / what, be / have, is / am, are, was*, et même *as, in / on* et *at*, et dans le domaine lexical *zig-zag, tit for tat, wishy-washy, swishy-swashy, dilly-dally, shilly-shally, mic-mac*. Cf. all. *hier / da, wie* (opératif) / *was* (résultatif); fr. *ici / là*, etc. En règle générale, *i* indique que l'énonciateur rapproche deux entités, voire les fusionne; *a* indique le mouvement suivant par lequel il les disjoint après rencontre. Ceci confère à *i* une valeur opérative compatible avec le présent, l'approche fusionnelle et la prospectivité, alors que *a* est doté d'une valeur résultative à nuance séparatrice et rétrospective.

sujet effectif à son verbe : *to fully understand this problem*. Selon nous, ce fait confirme que *to* représente à l'état de puissance une relation comparable à celle qui lie effectivement le sujet au verbe, puisqu'un adverbe est apte à échoir à *to* de la même manière qu'il échoit à l'incidence syntaxique (de même que les modaux, adverbes temporalisés à l'instant d'énonciation). Duffley (1992) suggère que cette construction plaide en faveur du caractère discursif de l'infinitif en *to*, qui n'est pas une forme de langue du verbe anglais, la seule forme de langue étant la base verbale synaptique de l'infinitif, de l'impératif, du présent simple non fléchi et du subjonctif présent (cf. Roulland 1992), autant de formes de discours. Dire que *to* supplée à l'incidence syntaxique va dans le même sens.

6.2. *To* et la nominalisation. On voit souvent dans *to* un opérateur de nominalisation. Joos (1964) oppose le *presentative*, la base verbale sans *to*, à l'*infinitive* avec *to* : la première correspond au versant verbal, et le second au versant nominal du verbe, comme si l'ambivalence du mode quasi nominal se trouvait distribuée sur deux formes en anglais. En suppléant à la défection de l'incidence syntaxique issue du sujet, et en positionnant un sujet génétique auquel il n'est pas fait référence en position de source de la relation verbalisatrice de substitution, *to* écrase la discrimination du sujet et du prédicat et forme un syntagme unifié, ce qui le rend compatible avec les positions syntaxiques nominales de sujet, d'objet de verbe ou de préposition : l'infinitif partage avec le syntagme nominal l'homogénéité de structure, comme s'il possédait un support et se caractérisait par le régime de l'incidence. Ce n'est pas le cas, car *to* représente le mouvement d'un curseur simulé mais non actualisé parce que non explicitement repéré par rapport à l'instant d'énonciation; or le support nominal mis sous fonction syntaxique en discours est lui aussi virtuellement dynamisé, ce qui leur confère une propriété commune qui rend possible la commutation.

Toutefois, on s'abstiendra de parler de nominalisation en *to* pour une raison précise : ce préverbe récuse tout déterminant nominal, preuve qu'il ne possède ni n'insuffle au verbe un support analogue à celui qui caractérise le régime de l'incidence interne du substantif et du syntagme nominal. Par contraste, on peut vraiment parler de nominalisation du prédicat par la forme en *-ing* en ce que l'interception du mouvement du curseur verbal dans l'immanence de son parcours du temps d'événement revient à restaurer potentiellement le statisme analogue à celui des supports intranominaux, d'où par exemple la compatibilité des gérondifs avec les déterminants nominaux possessifs intégrant le paradigme des rangs ordinaux, puis la nominalisation plus poussée du mot-verbe lui-même, etc. Comme l'a suggéré Adamczewski, *-ing* induit un figement des relations actanciennes, une massification du prédicat, une binarisation de l'énoncé initialement ternaire; cette lecture actancielle de *-ing* corrobore les propriétés aspectuelles sur lesquelles se concentre traditionnellement la psychomécanique. De même, les effets de sens modaux et présuppositionnels ou anaphoriques se justifient facilement à partir du signifié de puissance cardinal. *To* rend le verbe compatible avec certaines positions nominales, alors que *-ing* nominalise le syntagme dont il constitue le noeud actanciel. *Ing*, nominalisateur de langue, apporte au syntagme qu'il massifie les propriétés du nom de langue au point de lui faire tolérer la détermination nominale, ce dont *ing* est incapable parce qu'il opère en discours. *To* construit le plan du verbe que *ing* dépasse pour marquer un retour vers celui du nom, et tous leurs comportements syntaxiques en découlent.

NB. De même que l'on analyse le morphème *to* en une voyelle de visée [u:] commune à *who*, *you* et *do*, et un morphème de perfectivation [t] commun au prétérit, participe passé et à *at*, le morphème *-ing* se laisse décomposer en marqueurs de processus cognitifs élémentaires, la mécanique intuitionnelle de Guillaume : 1) [i], opérateur de fusion, signifie la mise en contact de deux entités (et s'oppose directement à [a], opérateur de séparation); on le trouve dans *is*,

in, *-ing*, *this*, *which* (sélection parmi un paradigme perçu comme présent à l'énonciation, ce qui l'oppose à *what*), etc. 2) [n], opérateur d'interception, refuse l'achèvement de la fusion engagée par *i* et la restreint à une intégration (*in*). Cet opérateur intervient aussi dans le participe passé (*driven* = refus de *drive*, dont on sort); dans *on* ($a + n$ = refus de séparer = maintien d'un contact prolongé, dans l'espace et/ou le temps)⁷; dans *no(t)*⁸, etc. 3) la vélarisation du [n] dans *-ing* correspond à une mise en résonance du phonème dans les fosses nasales, comme si ce traitement impliquait la récurrence de l'interception unique dénotée par [n] non vélaire. Ceci fait de *-ing* un « *in* à répétition », c'est à dire l'image d'une tentative réitérée de relier par intégration une entité-source à une notion-cible : *going* = (*something*) **ing go* = (*something*) **in-in-in-in-in go*⁹. La récurrence de l'intégration inscrit cette relation dans la durée, et conditionne donc ce que l'on a coutume de nommer saisie dans l'immanence du temps d'événement¹⁰; et surtout, *-ing* est ici perçu comme un relateur de type prépositionnel, mais intégré comme suffixe parce que préconstruit en langue et dématérialisé. C'est ce caractère relationnel intégré qui détermine l'aptitude de *-ing* à présupposer un sujet dépassé et occulté, et donc à susciter une reprise anaphorique d'un item d'information ancien. On voit que la force de la sémantique cognitive des phonèmes est qu'elle rend compte d'aperceptions présentes dans des théories distinctes, voire adverses, et dont la somme des points de vue, plutôt que leur contradiction, éclaire réellement le véritable mécanisme sous-jacent aux opérateurs sémiologiques. Du coup, *-ing* reprend a posteriori la même relation sujet-verbe que celle dénotée par *to* à l'état de puissance avant détermination ou actualisation d'un sujet spécifique : *to* = RSV *in posse* ou *in imaginatio*, *-ing* + RSV *in memoria*, *in mente* dans les deux cas. Entre les deux, la même relation est en construction (*in fieri*) par un auxiliaire modal, ou actualisée et non marquée (*in esse*). Comme le proposent H.

⁷ Cf. *an* en vieil-anglais et en allemand contemporain. L'article anglais *a(n)*, lui aussi, disjoint un individu d'un fond de tableau par extraction (cinèse anti-extensive U1-S1, première tension du système de l'article selon Guillaume), conformément au signifié de puissance cognitif de la voyelle *a*. Le négateur interceptif *-n* de l'article (cf aussi *one*) met un terme à ce mouvement de séparation : l'occurrence singulière extraite reste notionnellement attachée au fond de tableau dont elle est originaire; l'opérateur *n* empêche que la séparation n'aille jusqu'à la coupure. De même, la préposition de localisation *at* (opérateurs *a + t*) permet d'obtenir une localisation dans le hors-moi spatial ou notionnel (*at work*) : *a* = mouvement de séparation du moi, *-t* = perfectivité de ce mouvement (cf. le prétérit) correspondant à l'atteinte de la cible repérée. Les outils guillaumiens permettent de rendre compte de l'invariant cognitif des morphèmes, mais la conclusion à laquelle on arrive est ici une opération de repérage par rapport au centre d'un repère énonciatif, qui doit tout à la théorie des opérations énonciatives d'A. Culioli. On ne perçoit pas réellement d'incompatibilité entre ces approches, qui pourtant ne mettent pas en valeur les mêmes facettes des faits linguistiques.

⁸ *Not* est un *no* perfectivé par *t* : l'intercepteur *no*, imperfectif, n'échoit à aucune tension actualisée. Il porte en effet sur un énoncé dépassé (adverbe négatif) ou sur un substantif de langue inactualisé (sans déterminant nominal, dont le support n'est pas extrait) : *no sugar*. *Not*, par contraste, intercepte toujours une relation actualisée, marquée par un auxiliaire ou un déterminant nominal (*not + article* ou quantifieur : *not anybody can do that*). Le *t* de *not* perfective la tension amorcée par *no* de manière à préciser que l'intercepteur échoit vraiment à sa cible. *No*, imperfectif, est opératif; *not*, perfectif, est résultatif et effectif. Quand à la diphtongue, elle correspond à la reprise mémorielle d'une visée en [u:] du type de celle que l'on trouve dans *to* : refus de visée dépassée = $n + o = no$; dépassement de visée = $s + o = so$; « termination » de visée = $[k] + o = go$ (l'opérateur *k* intervient aussi dans le suffixe *-ic* : *windy weather* = qui s'identifie au vent, « *wind-is* », avec le fusionneur *i* seul; *oceanic stream* = courant qui tend à s'identifier à l'océan, mais pas totalement, de manière non restrictive (**oceanic stream* = fusion non restreinte des référents des deux notions). La diphtongue de *so* reprend anaphoriquement la visée en *u* : que *to* pose pour la première fois (couple rhématique / thématique en grammaire métaopérationnelle).

⁹ La transformation nommée *Affix-Hopping* procède sans doute de la même intuition, mais l'intégration du relateur prépositionnel en morphème suffixé relève d'une dématérialisation et constitue un fait de langue qui ne saurait être conçu comme une transformation (à rapprocher de la syntaxe génétique, c'est à dire de la logogénèse, lieu théorique de la transition langue-discours : Valin 1971 et Tollis 1991).

¹⁰ Si l'on applique la même méthode aux langues romanes, on trouve que 1) la marque comparative en *-r-* de l'infinitif diffère l'accès au contenu notionnel du radical par rapport à l'instant d'énonciation (marcher en français) : il faut un « plus » (*-r-*) pour accéder à marche, et il y a « repérage » par le comparatif de supériorité; 2) en latin, espagnol, italien, le participe passé intériorise une marque de perfectivité (*t* ou *d*) identique à celle de l'anglais (*t* ou *-ed*) : *amatus, cantado*; 3) le gérondif se construit en intégrant au participe passé le négateur *-n-*, qui intercepte le mouvement du curseur avant que ne se produise l'accès au seuil de perfectivité indiqué par le *-d-* : *cantando*. La glose de ces formes est donc : *cantado* = « *canta* jusqu'à *do* »; *cantando* = « *canta*, mais pas (*-n-*) jusqu'à *do* » (*d* = la limite aspectuelle finale). En allemand, *leben* = $n + leb-$: pas de chant à l'instant d'énonciation, d'où l'expression puissancielle du procès, qui n'est qu'imaginé; le participe présent *lebend* dépasse (+s) cette virtualité initiale, impliquant une forme d'actualisation imaginée (mais toujours non référentielle, non référée au temps d'univers); alors que le participe présent roman soustrait quelque chose au participe passé. Que l'on augmente l'infinitif ($n + s$) ou que l'on soustraie au participe passé (*ado - n*), on retrouve toujours la position intermédiaire du gérondif, par des voies opposées qui constituent deux réponses contrastées au même problème linguistique du moyen, et par les mêmes outils sémiologiques, marquants phonémiques de processus cognitifs nucléaires : *r* = mouvement cognitivement actualisé mais non repéré dans la situation d'énonciation, *s* = dépassement / inchoation (position), *t/d* = position finale, *n* = interception. Les mouvements sont représentés par les voyelles quand ils sont effectivement repérés par rapport à l'instant d'énonciation : *u* = puissance, *i* = effectif / opération / fusion, *a* = effet / résultat / séparation.

Adamczewski (1985), P. Cotte (1996), la forme en *be* + *-ing* identifie un nouveau sujet thématique à la source présupposée par un prédicat de construction dépassée (*-ing*), *be* agissant comme fusionneur (Larrea) (cf [i]). *To* et *-ing* ont donc en commun le fait de traiter des deux états inactualisés de la RSV (*in mente*) : son avant puissanciel et son après mémoriel; ce caractère virtuel partagé de la relation prédicative est à l'origine de la nominalité de ces deux formes, mais on ne perdra pas de vue que *to* marque un début de translation du nom vers le verbe (\neq Tesnière 1959), alors que *-ing* marque la translation du verbe vers le nom en passant par l'adjectif, qui conserve l'incidence externe. Ainsi, l'infinitif prépare la dénominatisation en excluant la détermination nominale (propre au nom de langue), et la prépare seulement (les fonctions discursives du syntagme nominal restant admises pour l'infinitif : sujet, attribut, objet); inversement, *-ing* opère une véritable nominalisation du mot de langue, et qui peut se pousser au point d'en faire accepter les déterminants, et pas seulement les fonctions syntaxiques. Tous ces faits s'expliquent par la sémantique cognitive des phonèmes composant les opérateurs sémiologiques.

7 La morphologie du sujet

L'agent référentiel du procès exprimé par *to* + BV peut 1) ne pas être marqué : *to be or not to be*; 2) prendre la forme d'un syntagme nominal au cas synaptique qui indifférencie la sémiologie du nominatif et de l'accusatif : *she likes children to be obedient*; 3) prendre la forme d'un pronom objet, qui donc peut accuser cette distinction selon le rang: *They want her to open her luggage*; 4) Plus rarement, dans certaines structures en position adverbiale excentrée, prendre la forme d'un pronom sujet: *they were to act separately, he to hand out the leaflets, she to do the talking to the press*.

1) L'absence de sujet exprimé devant *to* n'a rien de surprenant puisque ce préverbe se substitue à la relation sujet-verbe. Ce remplacement est d'autant plus naturel lorsque l'agent référentiel impliqué est le locuteur lui-même : *to speak frankly*; le verbe fait alors référence à l'activité énonçante. L'absence de sujet marqué est également rendue possible par la coréférence, lorsque V2 implique un sujet au référent identique à celui posé antérieurement par le sujet effectif de V1: *I want to stay with them*. La coréférence repose sur l'exploitation de la permanence cognitive du référent correspondant à des signes mentionnés antérieurement dans la syntaxe linéaire des résultats. La conservation de la trace mnésique de *I* inhibe toute tentation de rééditer une extériorisation sémiologique de son signifié, ce qui fait obstacle à l'amorce de la relation sujet-verbe et rend nécessaire l'intervention modale du locuteur au moyen de l'opérateur *to*, qui compense cette défection du sujet syntaxique: à l'instar de la préposition, le préverbe comble un diastème actanciel qui sépare un sujet que l'on ne peut réactualiser et un verbe en attente d'induction dynamique. Le remplissage de ce trou syntaxique est une opération de modalisation en ce qu'elle met en jeu l'intervention du locuteur à des fins réparatrices sur la structure dont le défaut a été constaté; la coloration sémantique d'une telle modalisation étant nulle, on peut parler d'un modal purement formel, pro forma, métalinguistique et exclusivement relationnel, la teneur de la relation demeurant non spécifiée. *To* rétablit la connexion syntaxique sans la moduler, sans spécifier la teneur d'une idée regardante particulière et positive - ce en quoi *to* diffère des auxiliaires modaux, qui réparent une relation entre un sujet accepté et un verbe en la modulant, en projetant la coloration de l'idée regardante qui spécifie les conditions dans lesquelles s'effectue la réparation. Enfin, *to* n'est précédé d'aucun sujet lorsque le locuteur s'abstient de donner aucune orientation en ce sens, et laisse le locuteur se débrouiller avec la situation énonciative et la connaissance qu'il a du monde pour inférer un référent plus ou moins générique: *to be or*

not to be, etc. Dans tous les cas, l'absence de sujet marqué signifie que la construction d'un sujet est impossible, superflue ou non pertinente aux yeux du locuteur, ce qui l'amène à remplacer la relation sujet-verbe ainsi inhibée par *to*.

2) *To* peut aussi être précédé d'un syntagme nominal régi par V1, de morphologie accusative s'il s'agit d'un pronom : *They want her to open her luggage*. Nous avons défini le sujet comme le syntagme nominal en position thématique par lequel le locuteur opère la préhension directe et immédiate d'une notion en position aperturale de l'énoncé linéaire en instance d'énonciation. En conséquence, cette définition interdit de parler de sujet pour toute forme en position régie ou objectale, aux antipodes de la préhension directe. La morphologie objet du pronom est le signe même de cette rection: elle indique que le support nominal, en position de support objectal d'effection du verbe, reçoit l'apport de la sémantèse verbale réalisée par le curseur; la notion objectalisée est affectée et modifiée, exposée qu'elle est à l'effet de la tension verbale, et cette modification diffère bien sûr de celle subie par le sujet sous l'effet de la préhension directe. Or le locuteur peut être amené à vouloir réemployer le référent de l'objet de V1 comme agent de V2. Ne pouvant en faire un sujet vu sa position régie, il rétablit la connexion au moyen de *to* entre « S2 » et V2. L'implication métalinguistique est que le pronom qui précède *to* aurait fonctionné comme sujet n'eût été sa position d'objet. On peut dès lors parler de sujet virtuel, virtualisé par sa fonction d'objet de V1; et *to*, prospectif, représente la relation S2 - V2 à l'état de puissance, comme si elle faisait l'objet d'une saisie prématurée, avant que ne soit venu le moment auquel on pourrait en opérer une saisie effective: *I want them to help me*. *Them to help* permet de projeter la relation sujet-verbe avant son actualisation annoncée. Ceci fait de *them* le **sujet puissanciel de V2 en même temps que l'objet effectif de V1**; ces fonctions adverbatives ne sont cumulables sur un même support que parce que la seconde est puissancielle, ce qui apporte un élément de réponse à la question âprement débattue de la double fonction du sujet d'infinitif. Ainsi, *to* repart de l'objet de V1 qui le précède comme s'il s'agissait du sujet puissanciel de V2; il marque le remplacement par le locuteur d'une relation prédicative inactualisable en elle-même, faute de sujet effectif disponible; et ce faisant, il annonce le report de l'actualisation de la relation sujet-verbe à laquelle il se substitue. Un cas particulier est le cas du verbe *promise*, dont le signifié de puissance exclut que l'objet de V1 puisse être repris comme sujet puissanciel de V2: *I promised her to do my best*. De ce fait c'est la trace mnésique du sujet de V1 qui est reprise comme sujet de puissance implicite par le jeu de la coréférence.

8. Le rôle de *for*

Est virtualisé un sujet puissanciel régi précédé d'un verbe ou d'une préposition. Ceci explique l'impossibilité de la séquence **him to + BV* en position de sujet: *For him to succeed would be surprising*. Dans cet énoncé où le locuteur vise à thématiser toute la relation prédicative en position de sujet, il ne peut utiliser *he*, qui accaparerait l'exclusivité de la fonction; et pour employer *him*, il lui faut absolument une forme régissante saisissant le pronom en position d'objet. Nous récusons ainsi l'idée que tous les sujets contiendraient un *for* effacé: *for* sert à virtualiser une notion en fonction de sujet de puissance lorsque le locuteur cherche à maintenir disponible la place du sujet effectif pour une relation prédicative complète. *For* n'est donc pas un subordonnant, mais un substitut à une relation verbe-objet nécessaire mais indisponible; il est le symétrique de *to*, substitut à une relation sujet-verbe quand le sujet est indisponible, d'où leur complémentarité. *For* propose un sujet de puissance sous rection pro forma, et *to* propose un verbe de puissance sous la dépendance directe du locuteur faute de sujet effectif disponible. Ces deux virtualisations complémentaires se répondent en mettant le sujet et le

verbe sur le même plan de puissance; il s'ensuit une relation d'attraction de congruence qui garantit l'homogénéité de la structure en dépit du caractère puissanciel de ces constituants, ce qui lui permet d'accepter en bloc la position thématique de sujet de l'énoncé, alors même que la relation prédicative qui pourrait les souder n'est ni actualisée ni - a fortiori - mémoriellement présupposée en phase résultative ou transcendante, ce qui serait le cas avec *-ing*. Le paradoxe de cette structure, en effet, est l'impression d'homogénéité qui la caractérise en dépit de la non-actualité de la relation prédicative de nature à souder ses pôles. C'est le travail virtualisateur commun à *for* et *to*, chacun dans son domaine propre, qui rend compte de cette unité.

Les autres prépositions sont aptes à jouer le même rôle : *to rely on sb to do stg*, *to appeal to sb to do stg*, etc. La préposition régit son objet que *to* reprend comme sujet de puissance de la base verbale; chaque préposition spécifique représente une configuration sémantique particulière de la relation verbe - complément, mais le rapport syntaxique est constant. *For* peut constituer une préposition sémantiquement marquée comme les autres (*to wait for sb to do stg*, où *for* est elle-même sémantiquement régie par *wait*); mais elle sert aussi de préposition générique sémantiquement non marquée et signifiant alors pro forma l'opération de rection pour compenser l'absence d'un verbe. Son signifié de puissance consiste à représenter à l'état de puissance un intervalle spatial séparant deux supports alors que *to* représente le franchissement effectif; ainsi *for* est l'avant systématique de *to*, dont il propose l'étendue non orientée sans la transformer en trajectoire orientée (cf. *This book was for him, so I gave it to him*).

Si l'on applique à *for* la sémantique cognitive de ses éléments formateurs, on y trouve 1) l'opérateur [u] (sous l'allomorphe *o* dû à l'ajout du *-r*)¹¹; 2) <r> graphique lui-même, réalisé phonologiquement par l'allongement de la voyelle, à rapprocher du *r* de l'infinitif et du comparatif; et 3) [f], à rapprocher de celui, voisé ou non, observé dans *if*, *of*, *off* et le suffixe *-ive*.

1) L'opérateur *u* représente un mouvement puissanciel, c'est à dire futurisé par rapport à l'instant d'énonciation, différé : on peut sans abus nommer cela la visée (cf *to*). On le retrouve dans *who* (visée d'un homologue humain de l'énonciateur, mais au référent indéterminé); *you* (visée d'un homologue humain de l'énonciateur, présent à la situation comme l'indique *i* palatalisé en [j]), ce qui implique l'acte de parole comme forme de visée, puisque le viseur est bien l'énonciateur); *do* (version voisée et actualisée de *do*).

2) *f / v* est en général lié à l'inchoation ou à la focalisation du début d'un cinétisme. Dans *If he comes*, il y a un début de fusion (*i*) à la situation d'énonciation du référent événementiel de *he comes*, d'où l'expression du potentiel, ou du contrefactuel avec *if he came* si dans le même temps le prétérit rend l'événement irrémédiablement disjoint du présent de parole : la tentative de rapprochement en *if* est alors dénoncée comme étant vouée à l'échec. Dans *off* et *of*, il y a un début (*f*) de séparation (*a*)¹² de deux entités perçues comme antérieurement conjointes, d'où l'expression de l'inchoation (*the bomb went off*) ou d'une relation qui persiste (*the boot*

¹¹ En allemand, on trouve *für*; or le Umlaut traduit habituellement la présence d'un *-e*, marque de modalisation dans certaines de langues indo-européennes. Exemples : le subjonctif français (*parte, dorme*), « forme féminine » du verbe, qui indique que la relation prédicative fait l'objet d'un regard appréciatif de la part de l'énonciateur; le féminin français, qui modalise le repérage d'un référent d'expérience en le définissant comme autre par rapport au masculin implicite qu'est la figure abstraite de l'énonciateur (le langage ayant été construit par les hommes qui détenaient le pouvoir de l'expression militaire, civile ou religieuse dans les sociétés tribales primitives); le subjonctif I en allemand (réservé au discours rapporté), le propos repris étant mis en perspective par un nouvel énonciateur; le subjonctif II allemand (= prétérit modal de l'anglais), qui surmodalise par *-e* le prétérit (*gab, gäbe, gäbe*) et opère un retour au présent d'énonciation à partir du passé. Ainsi, il est possible que la forme actuelle de *for* en anglais soit liée à l'incorporation d'un ancien opérateur dématérialisé de modalisation du type *-e-*, à l'instar de *für* en allemand (*fuer*).

¹² cf. le vieil-anglais *af*.

of the car, the taming of the shrew). Dans le suffixe *-ive*, il y a souvent l'expression d'une tendance (*derisive, submissive*), c'est à dire d'un potentiel d'actualisation orienté vers le procès dénoté par la racine : un début de mouvement de pensée vers. Rapprocher ces marqueurs d'origines diverses (germanique et latine) ne constitue guère de difficulté théorique si l'on envisage que lesdits phonèmes, marqueurs de processus cognitifs élémentaires, ont pu être à l'oeuvre bien avant la séparation de ces branches de l'indo-européen, et conserver leur valeur jusqu'à nos jours en dépit du travail de réagencement permanent qui les affecte en diachronie.

3) Le morphème *-r-* dénote habituellement un mouvement actualisé mais non repéré par rapport à l'instant d'énonciation, et donc imaginaire, non référentiel, non appliqué à la situation. C'est vrai de l'infinitif, qui met en contraste la vision actualisée d'un procès dynamique (*marcher*) à son absence de référentiation, d'où le virtuel / puissanciel; c'est vrai du comparatif (*bigger, meilleur*), qui fait du dépassement de *big* une vue de l'esprit (pas de croissance physique dans l'extralinguistique, sauf si le verbe le dit).

Et donc, dans *for*, une visée [u:], ou mouvement puissanciel, voit son étape initiale focalisée par [f] (inchoation), ce qui a pour effet de suspendre l'aperception du reste du mouvement (<*fo>, [*fu:], en vis-à-vis de *to*), d'où la nécessité de proposer la relance de ce mouvement au moyen de *-r-*, indice de dépassement de type comparatif, de mouvement actualisé dans le psychisme, mais non repéré comme référentiel dans l'extralinguistique. Cette grappe complexe de trois éléments formateurs construit un opérateur ambigu, qui représente un mouvement envisagé, stoppé en phase initiale, puis relancé virtuellement; ce marqueur de l'état virtuel et primitif de la visée se prête à l'expression de l'attribution non effective (*for John*, opposé à *to John*, attribution effective), et de la relation stabilisée entre deux entités qu'aucun mouvement ne rapproche, d'où la possibilité de les permuter (*I'll do it for you = à ta place; He worked there for three weeks* = permutabilité du verbe et du SN, qui désignent, temporellement et spatialement, la même étendue; *for* causal = relation stabilisée entre deux événements vus comme corollaires; *What + for* de but = visée puissancielle d'une cible indéterminée en *what*, actualisée par *to* + cible déterminée en BV). La sémantique cognitive des phonèmes fait apparaître que *for* est mécaniquement l'expression de l'état puissanciel du mouvement que *to* dénote, d'où sa capacité à suspendre la saisie d'un sujet et à entraîner la suspension de la relation du sujet virtualisé au verbe par *to* (RSV *in posse*).

9. Les grandes alternances de la forme de V2

1. *To* vs zéro. *To* indique l'état puissanciel de la relation liant un sujet de puissance S2 au verbe régi V2 : *The earthquake caused the wall to collapse*. Certains verbes permettent au locuteur de se dispenser de marquer la non-actualisation de la relation S2-V2 malgré la position régie de S2 : *The earthquake made the wall collapse*. Il s'agit systématiquement de verbes régissant V1 dont le pouvoir effecteur sur l'objet est tel qu'il dépasse un seuil terminal et autorise un dépassement du temps que dure la réaction. *Make* est un verbe qui pose l'indépendance résultative de l'objet qu'il affecte. En d'autres termes, si l'objet est prisonnier de l'apport de l'incidence verbale tant que la tension demeure active, il finit par lui échapper et retrouver une autonomie analogue à celle qui caractérise le sujet effectif d'un énoncé. Un verbe causatif comme **make** est si perfectif qu'il épuise sa tension au point de libérer son objet de son emprise actancielle, ce qui lui permet de retrouver une propriété du sujet, l'autonomie syntaxique. En conséquence, la virtualisation de la relation sujet - verbe est inhibée, et le locuteur n'a pas à intervenir pour la compenser.

Par contre, si la visée perfective est suspendue par un retournement rétrospectif du regard aspectuel, alors un verbe comme *make* perd le pouvoir effecteur qui le caractérise. C'est ce qui se passe à la voix résultative ou passive : *she was made to open her luggage*. *Be made* a perdu le pouvoir effecteur propre à *make*. De plus, l'objet monté en position thématique de sujet effectif de V1 ne peut plus servir de sujet puissanciel à V2. Autant de faits qui invalident la relation S2 - V2 et rendent nécessaire sa substitution par *to* émis par le locuteur.

D'une manière différente, les verbes de perception posent l'existence du référent de l'objet qu'ils affectent dans la situation énonciative. Pour des raisons sémantiques de divers ordres, ils confèrent à cet objet une autonomie qui se traduit dans les faits d'actance par l'aptitude à servir de sujet régi sans l'intervention de *to* : *they saw him leave the room*. De la même manière, la dépassement de la visée perfective à la voix résultative et l'extraposition thématilisante qui la motive suspendent le pouvoir effecteur du verbe, et le sujet de V2, invalidé, ne contrôle plus la relation S2-V2, ce qui rend nécessaire l'interposition de *to* pour combler le diastème ainsi creusé. *Let*, enfin, exprime une absence d'intervention de S1 sur S2, une démission : *I let him go*. Il pose le maintien de l'autonomie du sujet puissanciel *him*, et cette autonomie était donc présupposée. Son acquisition ne dépend pas du fait que *let* soit à la voix opérative, si bien que la passivation peut ne rien compromettre : *he was let go*; mais la thématisation peut laisser le sentiment d'une rupture syntaxique nécessitant réparation : *he was let to go*. En résumé, *to* est inutile si et seulement si l'objet de V1 se caractérise par une autonomie telle par rapport à V1 qu'il reste apte à contrôler la relation S2-V2. Cette autonomie dépend du sémantisme du verbe recteur et se trouve presque toujours mise à mal par la voix passive.

Au plan sémantique, *to* permet de focaliser le regard modal du locuteur. On dit que *make* représente la causation directe et cause l'indirecte. Plus exactement, *make* inhibe la mise en évidence des conditions de la causation et se focalise exclusivement sur l'identification du résultat : dans *the earthquake made the wall collapse*, seul le résultat compte aux yeux du locuteur, qui ne se préoccupe pas de savoir si les événements ont été concomitants ou non. Inversement, dans *the earthquake caused the wall to collapse*, le locuteur focalise l'intériorité de la transition avant-après (*cause*), ce qui correspond à une démarche plus analytique que perceptive de sa part, d'où la modalisation en *to* : la virtualisation du sujet puissanciel de V2 ouvre l'espace diastématique dans lequel il introduit *to*, représentant son propre regard orienté vers le prédicat. Evidemment, en focalisant ainsi les conditions de la transition causative, il laisse entendre que la causation est indirecte, mais il peut simplement chercher à mettre en relief le détail de l'action du séisme sur les parois même si celle-ci a cédé immédiatement. Le dernier énoncé figurerait, par exemple, dans un cours destiné à des élèves ingénieurs en architecture anti-sismique, alors que le précédent figurerait dans le compte-rendu journalistique de l'événement, et la causation peut être aussi bien directe qu'indirecte dans chaque cas pour ce qui est de l'extralinguistique. *Help* fonctionne à lui seul en instanciant les deux points de vue : *help* + BV se borne à viser un résultat (*Ryvita helps you win*, exemple de Ledunois 1973) alors que *help to*, modalisé, porte un regard analytique sur les conditions de la catalyse du procès enchâssé. *Ryvita helps you to win* attire l'attention sur les vitamines contenus dans la boisson, alors que l'énoncé publicitaire, plus pragmatique et racoleur, se contente de focaliser l'obtention du résultat désiré, *win*.

2. *To* vs *ing*. *To* représente un regard modal de la part du locuteur, mais un regard précoce, a priori, antérieur en syntaxe génétique à l'effection de la relation prédicative, dont il bloque l'effection ou compense la non-effection. *Ing*, au contraire, porte un regard appréciatif a posteriori sur une relation sujet-verbe dont l'amorce est dépassé (ω étant positif), si bien que

le sujet laissé en arrière peut être soit omis (*he started laughing*) ou explicité à des fins de thématization, alors que le génitif opère un nouveau dépassement. *It began raining* focalise une reprise, une extraction du prédicat du contexte énonciatif, et donc engage le regard appréciatif du locuteur sur la relation qu'il présuppose, ce qui ouvre la porte à toutes les appréciations implicites imaginables. *Ing* suppose un ancrage dans le particulier et une orientation au général; il simule une expérience du locuteur, qui peut être avérée dans l'extralinguistique. La modalisation appréciative et tardive en *ing* positive ainsi son contenu sémantique parce qu'elle marque un retour de la relation prédicative vers le point de vue de celui qui l'a produite et la commente, ou tout au moins l'observe - et met en exergue ce jeu contemplatif. Au contraire, la modalisation génétique et précoce en *to* engage un contenu sémantique très ténu, voire nul, parce qu'elle est orientée vers la construction d'une relation sujet - verbe non encore obtenue, en sorte que le point de vue source du locuteur n'est mentionné que parce qu'il est pertinent pour le rôle structurant qu'il joue dans cette construction. *To* oriente le regard mais n'engage aucun commentaire; il envisage l'action sous l'angle du principe : dans *I am glad to see you*, la perspective *to see you* a pour effet *I / be glad* indépendamment du fait d'être actualisée (*I was glad to see you*) ou non (*I would be glad to see you*) (Wierzbicka 1988). Dans *he was angry to see me*, la corrélation *he + see me / he + be angry* n'est pas dépendante de la situation dans laquelle elle s'actualise, et constitue donc un principe de comportement puissanciel et occurrences particulières susceptibles d'être déterminées par ce programme. Au contraire, dans *he was angry at my coming*, on a la réaction à une situation particulière donnée, qui ne s'explique pas par un principe préalable mais par un faisceau de circonstances. Dans un récit de fiction, *she loved to do the cooking herself* pose le principe qui conditionne les comportements constatés chez le personnage dans diverses situations, et le général explique le particulier qui en découle. Inversement, *she loved doing the cooking herself* construit une caractérisation du personnage à partir des faits observés : c'est cette fois le particulier qui explique le général. *To* pose une position de principe, et *-ing* une « position de pratique ». Enfin, avec *to*, le support du principe évoqué est interprété comme étant le référent du sujet du verbe régissant (verbe aspectuel, d'appréciation, d'effort, de volonté, etc.), ce qui détermine la relation intersujets liant les deux verbes fréquemment évoquée par la théorie des opérations : dans *she loves to + V2*, *to* implique que le *love* assumé par S lui donne le contrôle du déclenchement de l'action décrite par V2 le cas échéant; elle aime à cuisiner par elle-même, et donc elle le fait. Dans *she loves + V2-ing*, l'énonciateur attribue à S a posteriori la propriété *love* en fonction du comportement décrit par la relation prédicative mémorielle / préconstruite par *-ing*. Le verbe régissant, placé sous la coupe de l'énonciateur et improvisé à l'instant d'énonciation après l'effection de la relation préconstruite en *-ing* sous V2, perd tout pouvoir effecteur sur elle, et la relation intersujets est suspendue; elle est même décalée, puisque le référent du sujet syntaxique subit le jugement de l'énonciateur (*love*) en fonction du comportement présupposé (*doing the cooking*) : ceci place S sous la dépendance de l'énonciateur, en position de patient modal. La description proposée des opérations marquées par les grappes d'éléments formateurs *to* et *-ing* s'accomode bien des discours tenus par les autres théories.

Conclusion

Dans le cadre théorique que nous avons utilisé pour la relation sujet - verbe, *to* marque l'intervention supplétive du locuteur pour compenser l'invalidité de cette relation en raison de l'inexistence ou de la démission du sujet. *To* est donc un marqueur de modalité précoce, anté-prédicatif en syntaxe génétique, concurrent des auxiliaires modaux et aux antipodes de *ing*,

post-prédicatif et appelant un commentaire modal plutôt qu'une participation à la structuration initiale. Par son signifié de puissance, *to* est au carrefour de l'aspect (il représente l'avant du temps d'événement), de l'actance (il représente l'avant de la relation sujet-verbe) et de la modalité en son état le plus primitif en syntaxe génétique (il pose le locuteur comme source des interventions dont il est le signe). Cet avant systématique du verbe à trois facettes, nous le nommons **temps d'avènement**.

De plus, le signifié de puissance des différents marqueurs évoqués gagne à être précisé au moyen d'une sémantique cognitive des phonèmes, par laquelle on fait apparaître que chaque voyelle correspond à un cinétisme cognitif (puissanciel : u, effectif + fusion : i, mémoriel + séparation : a) repéré par rapport à l'instant d'énonciation, et chaque consonne, à une position de saisie ou de focalisation privilégiée sur ces mouvements (initiale, médiane, terminale, avec ou sans interception). Ce type d'analyse voit dans chaque mot grammatical une grappe d'éléments formateurs illustrant des processus cognitifs élémentaires manifestés par les phonèmes et / ou les graphèmes. La valeur cognitive prêtée aux phonèmes n'est évidemment pas relative à un contexte donné; elle n'est acceptable que si elle se voit confirmée dans les autres opérateurs qui les mobilisent. Il faut évidemment prendre garde aux allomorphes dus aux contextes rencontrés, car ils risquent de parasiter l'analyse en invitant à des rapprochements erronés ou en occultant des rapprochements fondés tels que *at*, *of* et *on* (opérateurs a + t, a + f et a + n); mais ces difficultés ne devraient pas empêcher des trouvailles innovantes, et devraient s'atténuer avec le travail d'explicitation des précautions méthodologiques en cours de réalisation. Le fait théorique qui se dégage d'une telle approche est que l'on pense avoir décelé une unité oppositive et distinctive de sens d'ordre inférieur à celui des morphèmes classiques, les phonèmes, ce qui fait reculer la frontière du minimum signifiant. Cette sémantique, systématiquement à l'oeuvre dans le domaine grammatical et localement dans certains champs lexicaux, devrait permettre de vérifier par des moyens très pénétrants la légitimité des signifiés de puissance et autres invariants sémantiques, opérationnels ou cognitifs avancés par diverses théories pour les opérateurs observables; on envisage même qu'en deçà du phonème, le trait articulatoire lui-même (point ou mode d'articulation) puisse être lui-même pertinent dans la sémiologisation de processus cognitifs élémentaires : l'opposition non voisé / voisé, quand elle est libre, tend à figurer le doublet puissanciel / effectif (*to / do*, *off / of*), tout au moins localement; les voyelles, toujours voisées, engagent plus fortement le rôle du sujet parlant et repèrent le mouvement évoqué par rapport à l'instant d'énonciation (présent de conscience), ce qui correspond au **temps** de ce cinétisme, alors que les consonnes, plus ténues, saisissent des positions sur ces mouvements, à l'instar de l'**aspect**, et réduisent l'engagement de l'énonciateur. Il y a lieu de penser que la distribution des voyelles et consonnes applique aux processus cognitifs radicaux l'opposition temps / aspect. Les consonnes occlusives (bloquant la colonne d'air avant de la relâcher en une fois) tendent à représenter des interceptions en différents points, contrairement aux consonnes non bloquantes, non interceptives (le trait physique illustrant le trait cognitif par iconicité). Enfin, la question cruciale consiste à déterminer l'intérêt qu'il peut y avoir à afficher aussi précisément au sein des mots comment on pense ce que l'on dit. Une réponse consisterait à dire que le locuteur, en émettant ces signaux phonatoires / acoustiques, déclenche chez l'allocutaire qui les perçoit une cascade d'événements neuronaux qui conduit à la reconstruction des représentations ayant présidé à la formation de l'énoncé émis. Il n'y a donc pas décodage du message, mais plutôt stimulus acoustique déclenchant une réponse cognitive précise; et plus les mots figurent précisément la nature des mouvements cognitifs à amorcer, plus la relation a des chances de fonctionner efficacement et rapidement, ce qui permet aux mots de se raccourcir. Il ne faut pas voir dans ce modèle une version outrancière du

behaviorisme, car la logique stimulus-réponse n'affecte que le tout début du processus de décodage : quand on entend *chien*, on ne peut cesser de construire ce signifié précis, quoi qu'en pense Lewis Carroll; mais le rapport stimulus-réponse initial est immédiatement confrontés à une foule d'autres paramètres d'origine intrasubjective chez l'allocutaire qui entraîne la dimension aléatoire du processus de compréhension et aussi sa liberté (rapport illocution / perlocution, etc.). En somme, tout marquant énoncé appartient à une syntaxe des résultats ordonnée qui est issue d'une syntaxe génétique, agencement de processus cognitifs constructeurs; mais tout marquant perçu se convertit en syntaxe génétique (stimulus) qui détermine la survenance d'une nouvelle syntaxe résultative chez l'allocutaire (réponse cognitive), le rapport du marqué et du non marqué étant inversé. Au sens neurophysiologique du terme, le signal acoustique (physique, vibratoire) permet la **synapse** entre deux consciences : un événement cognitif, converti en signal physique, s'extériorise et affecte la cible voisine, en laquelle il déclenche un accident cognitif comparable, de même qu'un neurone, siège d'un événement électrique, excite le neurone voisin par l'intermédiaire d'une bouffée de neurotransmetteur chimiques au point de synapse (interstice séparant un axone émetteur d'une dendrite réceptrice). L'acte de langage permet ainsi au cerveau humain de propager son propre fonctionnement vers l'extérieur de lui-même en donnant au locuteur le rôle du neurone actif et en élargissant les possibilités de synapses, l'espace de conscience et de signification devenant alors la somme des individus communicant à un moment donné¹³. Nous n'avons pas quitté notre sujet : *to* figure autant ce qui s'est passé chez l'énonciateur que ce qui va passer chez le destinataire, il relève et d'un résultat et d'une amorce; or le linguiste / grammairien, en tant qu'auditeur des langues qu'il étudie, semblerait plus à même de percevoir les événements qu'un opérateur déclenche en lui que de détecter ceux qui l'ont suscité chez l'énonciateur. On peut se demander pourquoi les théories linguistiques se focalisent en général sur la production linguistique, alors que les signaux observés en disent peut être plus long sur sa consommation.

¹³ D'où la fascination pour la formation de réseaux d'échanges mondiaux comme Internet : des individus mis en réseaux par des ordinateurs s'érigent en unités cognitives, sortes de neurones complexes, et le réseau qu'ils forment tend à s'unifier en ne conscience transcendante. Qui pourrait prévoir à quoi mènera ce jeu.